



ARRETE 2026/35

Portant sur des mesures de circulation et de stationnement

Le Maire de la Ville de Lauterbourg,

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et R 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté interministériel du 29 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière ;

VU la mise en place des décorations de Noël le long du domaine public, à hauteur du 26, rue du Général Mittelhauser au 40, rue du Général Mittelhauser à Lauterbourg réalisés par le Service Technique de la Ville de Lauterbourg

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité sur les voies et places publiques de L'agglomération

Considérant que la mise en place des décorations de Noël sont susceptibles d'entraîner des perturbations importantes à la circulation des véhicules et afin de prévenir tous risques pour les usagers

ARRETE

Article 1 : Le stationnement et la circulation des véhicules, à partir du 26 au 40 rue du Général Mittelhauser sera interdit du 28 au 30 Octobre 2026 de 7h00 à 17h00. Une déviation sera mise en place rue de l'Hôpital, avenue Clémenceau, rue de la Gare rue des pêcheurs, place de la République, rue de la Paix.

Article 2 : La fourniture et la mise en place de la signalisation sur le lieu des travaux ainsi que son maintien en condition seront assurées par le service Technique, en charge des travaux.

Article 3 : Le Service technique de la ville prendra toutes les dispositions pour assurer la sécurité des usagers et notamment des piétons.

Article 4 : Un recours contentieux peut être porté contre la présente décision devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 5 : La DGS de Mairie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à:

- La Communauté de Brigade de Seltz/Lauterbourg
- Le Service Technique de la Ville de Lauterbourg

Lauterbourg, le 19/10/2026

Joseph SAUM

Maire de Lauterbourg

